

Compte rendu du
Conseil Municipal
du 19 août 2020
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufile	E	Franck Beaume	E	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Elisabeth Gros	P	Marie-Pierre Joubert	P
Daniel Martin	P	François Sroczynski	P	Claude Trincat	P
Eric Vallier	P	Sylvain Vallon	P		

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 4 personnes

Début de la réunion : 20h45

Fin de la réunion : 22h35

Ce conseil municipal a été préparé lors d'une réunion de travail en date du 18 août 2020 où tous les élus et Martine Corréard, comptable étaient présents.

Ordre du jour :

- 1 – Remboursement des frais téléphoniques d'un agent
- 2 – Facturation travaux assainissements
- 3 – Embauche accompagnateur + ménage
- 4 – Tarifs :
 - Loyers appartements
 - Eau & assainissement
- 5 – Divers.

En introduction :

Franck Beaume a donné pouvoir à Eric Vallier.

Secrétaires de séance :

Marie-Pierre Joubert et Jacqueline Bonato

Maître du temps :

Eric Vallier

1 – Remboursement des frais téléphoniques d'un agent

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les faits :

Depuis le début de la crise sanitaire, un agent Administratif, ne pouvant revenir dans les locaux de la Mairie, a dû contracter un service spécial des opérateurs téléphoniques, afin de pouvoir consulter les messages téléphoniques depuis son domicile.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, au vu des différentes factures, de rembourser ces sommes à l'agent concerné.

Votes : 10 voix pour.

2 – Facturation travaux assainissements

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, la nécessité de l'intervention d'une entreprise de pompage le 28 avril 2020, lorsque la canalisation d'assainissement, arrivant du bâtiment situé sur la place de l'Eglise a rompu, déversant la totalité de son contenu, sur la place et sur la voirie.

Suite à cela, l'intervention d'une entreprise a été nécessaire pour effectuer les travaux de réparation de cette conduite.

Le montant des travaux s'élève à 907,20 € TTC.

L'employé communal étant intervenu pour le nettoyage et la remise en état de la place et voirie, le montant de son intervention s'ajoute au montant des entreprises, soit 2h x 55,00€ = 110,00€.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de diviser ces sommes par le nombre de raccordement au réseau d'assainissement du bâtiment, soit 8 studios plus 1 local commercial.

Le montant facturé à chaque propriétaire sera de $1\,017,20 / 9 = 113,02$ €, soit 113,00€.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire, le charge et l'autorise à effectuer cette facturation de 113.00 € à chaque propriétaire.

Votes : 10 voix pour.

3 – Embauche accompagnateur + ménage

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'un accompagnateur dans le bus du collège pour les enfants scolarisé en maternelle à Clelles.

Monsieur le Maire rappelle également, la nécessité d'un agent d'entretien pour les différents locaux de la Mairie. L'agent recruté sera rémunéré 1 heure par jour pour le transport scolaire soit 4 h par semaine plus 2 heures par semaine pour l'entretien des différents locaux.

La rémunération de cet agent, sera basée sur la valeur du SMIC horaire en vigueur.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'embauche de cet agent du 1 Septembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

Votes : 10 voix pour

Il est à noter, qu'à ce jour, en fonction des finances, seulement 2 heures de ménage par semaine seront faites, pour les bureaux de la mairie, la salle du conseil municipal et toilettes publiques.

Mais des recherches de subventions pour ce sujet seront faites, afin d'éventuellement élargir le temps de ménage nécessaire (salle polyvalente, point info...).

Pour les associations utilisant des bâtiments communaux, tels que le foyer multi activités, point infos ou salle du conseil municipal, et autres locaux, à des fins nécessaires pour des réunions ou autres activités, le ménage reste à la charge des utilisateurs.

4 – Tarifs

- **Loyers appartements 2020**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une révision des loyers au vu des IRL (indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre) ou une réévaluation complète suivant les appartements.

. Appartement Ecole :	550,00€ (eau et électricité à la charge du locataire)
. Appartement Mairie :	229,87 € (eau et électricité à la charge du locataire)
. F1 Mairie :	420,00€ (eau et électricité à la charge de la Mairie)
. Studio Foyer :	357,67 € (eau et électricité à la charge de la Mairie jusqu'à ce jour)

Votes : 10 voix pour

- **Tarifs eau et assainissement 2020**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020 comme suit :

Eau potable

Tranche 0 à 20m ³ :	3,10 €
Tranche 21 à 120 m ³ :	0,54 €
Tranche 121 à 200 m ³ :	0,39 €
Tranche + 200 m ³ :	0,37 €
Entretien comptage :	46,13 €

Assainissement

Tranche 0 à 20m ³ :	3,51 €
Tranche 21 à 120 m ³ :	0,59 €
Tranche 121 à 200 m ³ :	0,45 €
Tranche + 200 m ³ :	0,17 €
Entretien comptage :	46,13 €

Concernant les postes « pollution domestique » et « modernisation réseau » :

C'est une redevance pour la pollution de l'eau domestique et la modernisation des réseaux de collecte. Ces redevances sont directement proportionnelles à la consommation d'eau des usagers domestiques et assimilés.

Elles incitent les usagers à réduire leur consommation d'eau (économie d'eau, lutte contre les fuites, réutilisation de l'eau de pluie...)

Ces redevances sont perçues par la commune mais reversées dans leur intégralité à l'Agence de l'eau. Le produit de ces redevances étant utilisé par l'agence pour financer des opérations de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, et de gestion équilibrée de la ressource en eau en soutenant

des projets des maîtres d'ouvrages, principalement les collectivités, dans le cadre du 11^{ème} programme d'interventions 2019-2024 de l'Agence de l'eau.

- Pollution 0,27 € / m³
- Modernisation des réseaux 0,15 € / m³

Nouveau raccordement au réseau assainissement : 3 000€ + 10,00€ / m² au-dessus de 60m²

Changement regard :	400,00 €
Changement compteur :	50,00 €
Travaux employé + mini pelle	75,00 € / heure
Travaux employé	55,00 € / heure

Votes : 10 voix pour

5 – Divers

Commission travaux :

- Toit de la mairie : depuis plusieurs décennies, il y a de plus en plus de fuites. Le toit devant être refait. Un rendez-vous est prévu prochainement avec les entreprises ayant présenté un devis en 2017 (Durand et Micheli).

Il est à noter que pour recevoir des subventions, il faut également faire l'isolation (inexistant à ce jour). Le dossier devant être fait avant le 20 septembre 2020.

En cours.
- Réfection des chaussées :
Un devis d'Eiffage de 11 000 € pour 9 000 € inscrits au budget. La décision du conseil est de ne pas dépasser ce budget.
Travaux prévus : Il reste la 2^{ème} partie du chantier des Longes, ainsi que les nids de poules et refaire l'enrobé (à froid) là où les fuites d'eaux ont été réparées.

A étudier. Dossier global des réparations de voirie, afin de pouvoir faire des demandes de subventions.
- Un renouvellement de devis est en cours afin de remettre le projet sur le traitement de l'eau en route.
- Désherbage du cimetière : c'est un gros chantier actuellement en attente, le désherbage fait habituellement (manuellement) par les employés de la commune n'est plus possible, l'utilisation du désherbant étant interdit.
Il est à l'étude l'achat d'un brûleur, et de voir pour s'associer à 2 ou 3 autres communes alentour. Dans l'attente, une journée citoyenne pourrait être organisée.
- Accotement de la route jouxtant la propriété de M. Ravet : le Conseil Municipal fera une proposition de réparation de la barrière abimée par les travaux de la voirie.

Vie au village – Culture / Associations – Jeunes & Anciens

La commission se met en route. Une première réunion est prévue courant septembre afin de mettre en place les axes et le fonctionnement de cette commission.

Toutefois, ces dernières semaines, les demandes récentes faites à la Mairie pour l'organisation de manifestations ont été traitées :

- Comité des fêtes :
Organisation d'une fête / concerts prévue initialement le 28 août.
Le Maire a pris la décision que cette fête ne serait pas possible pour l'instant, en ces temps de Covid 19. Donc, uniquement, pour des raisons de sécurités sanitaires.
- Comité des fêtes :
Demande de prêt de salle pour l'organisation de leur AG.
Pour la salle, il leur est proposé le local du point infos (les supports et documents seront enlevés afin de laisser le plus de places possible).
La salle faisant dans les 80 m², l'accueil maximum étant de 20 personnes.
Il est à noter que pour les deux dernières années, il y avait 12 personnes (2018) et 11 personnes (2019).
Cette salle est dépourvue de chaises et de tables. A charge du comité.
Le ménage des lieux devant être effectué par, ou à charge du comité.

Commission Alpage, Agriculture et Forêts

- **L'AG du Groupement pastoral de Combeau** a eu lieu le 27 juillet 2020. Le président est Jean-Luc Sauze.
Ce groupement est composé de 2 éleveurs de chevaux (96 têtes) et 5 éleveurs de vaches (231 têtes).

Ils ont des besoins qu'ils vont formuler ou reformuler par courrier (en attente à ce jour) :

- o Signer ou re signer un bail (courrier à recevoir)
- o Modification de passage de vaches suite à la présence des patous (vaches effrayées par les chiens) (rappel à recevoir suite au courrier fait au précédent mandat).

Dès réception de ces courriers, la commission se réunira, avec invitation du président pour avoir tous les détails.

Ces deux demandes concernent la commune.

Pour information, lors de l'AG, il a été précisé que les travaux de réfection du chalet du berger sur Combeau continuaient, notamment pour le projet d'isolation (des panneaux solaire et un chauffe eau étant déjà en place depuis l'an dernier).

Concernant la convention pour Chamailoux. Les SMA et le groupement ont une convention afin que le berger puisse y accéder, mais le refuge étant très demandé et souvent complet, cela pose des problèmes au berger...

- **Forêts**
Une rencontre avec François Mandron a été faite.
Une réunion de commission pour parler de la forêt, à court, moyen et long terme est programmée courant septembre.

Il est à noter que le Maire propose à tous les élus que soit organiser une (ou plusieurs) sortie(s) pour faire le tour de Combeau, Chamousset, Charbonnier afin de voir l'étendu des Alpages.

Commission communication

La commission se met en route. Une première réunion est prévue courant septembre afin de mettre en place les axes et le fonctionnement de cette commission.

Commission finances

- **Concernant l'électricité**, le dossier est à l'étude afin de connaître tous les compteurs des différents locaux de la commune, les consommations et les coûts et de négocier ou renégocier avec les différents acteurs de l'énergie.
- **Concernant l'éclairage public** (gros budget d'électricité) il doit être fait un point, pour cela une prise de contact avec l'entreprise Cutivet (en charge de l'entretien) va être faite.
Notamment pour voir si une solution intéressante, tant pour l'environnement que financièrement, ne pourrait pas être mise en œuvre.
- **Trésorerie de Mens** : une réunion a eu lieu le 27 juillet, avec Mme Rey, Trésorière de Mens. Elle nous a présenté l'état des finances de notre commune. La commission va travailler autour de ces budgets.
- **Emprunts de la commune** : le dossier est en cours pour essayer de diminuer ses emprunts.
- **Foyer multi activés à Richardière** : un dossier est à l'étude concernant la gestion, notamment, de la location des skis qui appartiennent aux SMA et concernant les employés communaux qui travaillent au foyer pendant la période hivernale.

En conclusion, il y a beaucoup de travail pour mettre en ordre tous les dossiers.

Il est à noter qu'à partir de septembre, tous les jeudis (dès 8h30), le responsable sera présent pour étudier les dossiers. Tous les élus font parti de cette commission et vient qui peut quand il peut, afin traiter les dossiers en cours.

Commissions Vie scolaire et Petite enfance

Deux demandes ont été faites :

- Une demande de périscolaire sur la commune de Chichilianne afin d'accueillir les enfants plus tôt et de les garder plus tard, ce qui permettrait une meilleure organisation pour les parents ayant un travail.
- Une demande bus pour accompagner les enfants à l'école de Clelles est également faite, il est donc obligatoire d'avoir un accompagnateur pour les jeunes enfants.

A ce jour, la commune n'a pas de solution à proposer par manque de finances, d'autant plus que le dossier est « vide » de toutes actions menées par le précédent conseil municipal, hormis un courrier fait à la ComCom le 20 mars 2020, pour lequel nous n'avons pas de réponse.

Après contact fait auprès des services de la ComCom, il est répondu que pour « deux » enfants, cela n'est pas possible financièrement.

Il est donné parole à Pamela Auzet, présente dans le public, qui suit le dossier depuis le début (en tant que parent) et nous informe qu'une réunion est prévue fin août à ce sujet avec la ComCom, et nous demande si l'on peut être présent.

A des fins de constituer le dossier de ces demandes, nous lui demandons si elle peut nous fournir tous les éléments à sa disposition, ce à quoi elle répond favorablement.

Commission Serpaton

Le Syndicat Intercommunal de la Télévision du Serpaton a fait une assemblée générale le 30 juillet 2020.

Le syndicat du Serpaton a été créé en 1983 pour l'installation de réémetteurs de télévision et la télédistribution sur le territoire des communes membres du syndicat et pour s'assurer d'une bonne diffusion.

Sont concernées 51 communes (Trièves, Mathésine, le Gua, soit 30 000 habitants sur un bassin de 40 000 habitants)

La redevance est de 3,10 € par habitant à charge de la commune.

Elections :

- Président : DURAND Bernard – Conseiller à LA MURE (unanimité)
- 1^{er} Vice Président : ZOPPE Joël – Maire de Saint Michel les Portes
- 2^{ème} Vice Présidente : SYLVESTRE Emmanuelle – Conseillère à Saint Jean d'Hérans
- Secrétaire, Comptable du Syndicat du Serpaton : LEPRINCE Carine

Les bureaux se situent dans la mairie de Monestier de Clermont.

Commentaire après ce tour de table des commissions

Il est à noter que nous avons besoin de subventions dans plusieurs domaines... à charge de chaque commission d'aller à la pêche à l'information des subventions existantes.

Concernant la dénomination de « responsable » de chaque commission, il sera noté à partir de maintenant « vice président », le président de toutes les commissions étant le Maire.

Conclusions

Depuis les élections (moins de deux mois) les commissions se mettent « doucement » en place, par ces temps de Covid 19 non seulement, mais aussi en ces temps de vacances, et comme nous le savons tous, il y a beaucoup de touristes cette année chez nous, comme en France, la majorité des élus ayant un travail, notamment avec le tourisme.

La mise en place du nouveau conseil municipal nous permet de voir les dossiers en cours du précédent mandat, sans compter les nouveaux dossiers arrivant.

Un premier état des lieux, donc, non seulement des dossiers, mais également des bâtiments et propriétés de la commune est commencé.

Non seulement par nos diverses réunions de commissions, mais également des réunions de préparations du conseil municipal, nous mettons tout en œuvre pour que les dossiers avancent, que ce soit du court, du moyen ou du long terme.

Cette réflexion devrait faire l'objet d'une séance de travail spécifique dès que chaque commission aura fait l'état des lieux et sera en mesure de proposer une vue à long terme quant à la construction d'un avenir pour notre village, intégrant tous les acteurs, le Conseil, les habitants et le Territoire.

Intervention du public :

M. Lamy demande la parole, qui lui est accordée :

Concernant les problèmes de téléphone et d'internet que connaît la commune ces derniers temps, est-il prévu quelque chose.

Notamment par la mise en place des noms et numéros des rues, dossier fait sous le précédent mandat.

Il est répondu que nous allons faire un courrier aux entités et prestataires concernés pour réclamations.

Concernant les numéros et noms des rues... le dossier se finalise, nous sommes en attente du dernier devis concernant les fournitures, pour lesquelles le comptage des besoins a été terminé cet été.

Ce sujet devrait être à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Et enfin, afin d'instruire le dossier de réclamant concernant les lignes téléphoniques, nous allons faire un dossier photos des lignes en mauvais état, ou des poteaux cassés.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil Municipal le mercredi 23 septembre 2020, à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal, les mêmes consignes de distanciation seront prises.

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert et Jacqueline Bonato
Relecture par Jean-Noël Bouvier